

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS ET DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DEL2024_057**

**DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE DE
TOURISME GOLD BEACH**

Séance du 27 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 27 juin, à 18h, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes de Seules Terre et Mer se sont réunis à la salle polyvalente de Villiers-le-Sec, située rue Paul Champenois à Creully-sur-Seules. La convocation, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers communautaires le vendredi 21 juin 2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la communauté de communes le vendredi 21 juin 2024.

Nombre de conseillers communautaires		
En exercice	Présents	Participants au vote
44	36	42
Le quorum étant atteint, la séance peut valablement se tenir		

VOTE
A L'UNANIMITÉ
Pour : 42
Contre : 0
Abstention : 0

Sont présents les conseillers communautaires suivants :
Dominique ANGOT, Isabelle AUBRY (suppléante de Guillaume LEMENAGER), Nadine BACA, Marie-France BOUVET-PENARD, Didier COUILLARD, Alain COUZIN, Christelle CROCOMO, Vincent DAUCHY, Hubert DELALANDE, Pierre de PONCINS, Marcel DUBOIS, Jean DUVAL, Philippe GAUTIER, Christian GUESDON, Marie-Claire LAURENCE, Patrick LAVARDE, Sylvie LE BUGLE, Gwenaëlle LECONTE, Gérard LECOQ, Jean-Daniel LECOURT, Lysiane LE DUC DREAN, Sylvaine LEFEVRE, Daniel LEMOUSSU, Daniel LESERVOISIER, Gérard MARCIA, André MARIE, Philippe ONILLON, Colette ORIEULT, Thierry OZENNE, Alain PAYSANT, Hervé RICHARD, Cyrille ROSELLO DE MOLINER, Alain SCRIBE, Geneviève SIRISER, Gilles TABOUREL, Richard VILLECHENON.

Ont donné pouvoir :

Sandrine GARÇON a donné pouvoir à Didier COUILLARD

Véronique GAUMERD a donné pouvoir à Jean-Daniel LECOURT

Stéphane JACQUET a donné pouvoir à Gwenaëlle LECONTE

Gérard LEU a donné pouvoir à Colette ORIEULT

Agnès THOMASSET a donné pouvoir à Nadine BACA

Jean-Luc VERET a donné pouvoir à Lysiane LE DUC DREAN

Le Conseil communautaire a nommé Christian GUESDON secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire de la communauté de communes Seules Terre et Mer du 11 avril 2024 est adopté à l'unanimité

**DEL2024_057 : DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE DE TOURISME GOLD BEACH**

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu le code du tourisme et notamment ses articles L.133-1 et suivants,
- Vu la délibération n°DEL2020_043 du 29 juillet 2020 désignant les représentants de Seulles Terre et Mer au sein du conseil d'administration de l'office de tourisme intercommunal Gold Beach,
- Vu les statuts de l'office de tourisme intercommunal Gold Beach.

Considérant qu'il appartient à l'organe délibérant de chaque entité de désigner ses représentants.

Considérant que 7 représentants ont été désignés pour siéger au conseil d'administration de l'office de tourisme intercommunal Gold Beach :

Jean-Luc VERET
Geneviève SIRISER
Christelle CROCOMO
Vincent DAUCHY
Stéphane JACQUET
Gwenaëlle LECONTE
Fabien TESSIER

Considérant que suite à la démission de Monsieur Jean-Luc VERET, il est nécessaire de désigner un nouveau représentant.

Considérant la candidature unique de Madame Lysiane LE DUC DREAN.

Après avoir procédé au vote, le conseil communautaire, à l'UNANIMITÉ :

DÉSIGNE Madame LE DUC DREAN pour représenter la communauté de communes au sein du conseil d'administration de l'office de tourisme Gold Beach.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

LE PRÉSIDENT

Thierry OZENNE

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- Recours administratif gracieux auprès du Président Seules Terre et Mer
- Recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN